MAIRIE DE SAINT-BAUZILLE DE LA SYLVE



L'an deux mil dix-sept, le mardi 4 avril à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

<u>Présents</u>: Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Marie-Odile ANTIGNAC, Catherine MARTINEZ, Ondine VIGIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ.

Absents excusés: Patrice COSTE, Marie PRATS.

Monsieur Patrice COSTE a donné procuration à Monsieur André VEYRAT

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2016:

Monsieur Ascencio FERNANDEZ expose le Compte de Gestion, il présente le résultat suivant :

Résultat de clôture de l'exercice 2016 :

Investissement : -21 410,50 €
 Fonctionnement : 467 845,31 €

Compte administratif 2016:

Exposé par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, délégué aux finances, le Compte administratif 2016 présente le résultat suivant :

INDICATEURS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	576 200,89	110 693,47	686 894,36
DEPENSES	458 676,29	133 808,04	592 484,33
RESULTAT DE	117 524,60	-23 114,57	94 410,03
L'EXERCICE			

Il est proposé l'affectation de résultat suivante :

Section de fonctionnement - R 002 : 467 845,31 €
Section d'investissement - I 001 : 21 410,50 €

Il est ensuite procédé au vote dès que Monsieur le Maire est sorti de la salle. Le compte administratif 2016 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales :

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des différentes taxes locales, conformément à l'engagement pris en 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux actuel des 3 taxes, à savoir :

Taxe d'habitation: 14,85%
Taxe foncier bâti: 21,32%
Taxe foncier non bâti: 86,12%

Budget primitif 2017:

Présenté par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, le Conseil Municipal fait l'examen des comptes des différentes sections. Il est proposé le résultat global suivant :

	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	484 108,10 €	484 108,10 €
FONCTIONNEMENT	953 831,63 €	953 831,63 €

Le budget est alors soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire Grégory BRO La secrétaire de séance Catherine MARTINEZ